

# Charte d'utilisation des réseaux sociaux

Bienvenue sur la charte d'utilisation des réseaux sociaux officiels de la Ville de Guérande. Nous vous remercions pour votre intérêt et votre participation. Cet espace est destiné à l'information, au dialogue et à l'échange autour de la vie de notre commune. Pour garantir un climat serein et respectueux, nous vous invitons à prendre connaissance des règles d'utilisation ci-dessous.

## **1. Respect et bienveillance**

Les échanges sur nos plateformes doivent se faire dans le respect mutuel et la bienveillance. Toute forme de discours haineux, discriminatoire, diffamatoire, violent ou portant atteinte à la dignité d'autrui sera strictement interdite et supprimée.

## **2. Pertinence des commentaires**

Les commentaires doivent être en lien direct avec le sujet abordé. Les contenus hors-sujet, les spams, ainsi que les messages à caractère promotionnel ou publicitaire seront supprimés.

## **3. Protection des données personnelles**

Ne publiez aucune donnée personnelle (adresse, numéro de téléphone, informations médicales, etc.) vous concernant ou concernant des tiers. Tout manquement à cette règle entraînera la suppression des informations sensibles.

## **4. Responsabilité**

Chaque utilisateur est responsable de ses propos et de leurs conséquences. En participant aux discussions, vous vous engagez à respecter les lois en vigueur, notamment celles relatives à la diffamation et à la protection des données.

## **5. Modération**

Les réseaux sociaux de la Ville de Guérande sont modérés. La modération se réserve le droit de supprimer tout contenu ne respectant pas cette charte, et d'exclure temporairement ou définitivement tout utilisateur en cas de non-respect répété des règles.

## **6. Droit de réponse**

En cas de suppression d'un commentaire ou d'un message, l'utilisateur concerné peut contacter la modération pour obtenir des explications. Nous sommes ouverts au dialogue et aux suggestions.

## **7. Événements exceptionnels**

Dans le cadre de situations de crise ou d'événements exceptionnels, nous nous réservons le droit de modérer plus strictement les échanges afin de maintenir la sérénité et la clarté de l'information.



Ville de

**Guérande**

**HOTEL DE VILLE**

7 place du marché au  
Bois  
44350 Guérande  
Tél : 02 40 15 60 40

**HORAIRES :**

Lun - Ven : 8h30 > 12h  
13h30 > 17h30  
Mar : 14h30 > 17h30  
Sam : 9h > 12h